

COVID-19

RÉOUVERTURE des DÉCHÈTERIES

le mardi 5 mai :

mise en place de mesures particulières



Les déchèteries seront ouvertes à partir du mardi 5 mai, sauf en cas de nouvelle évolution des règles de confinement.

Cette réouverture s'accompagne de mesures de sécurité visant à protéger les usagers et les agents. La mise en place de ces mesures et l'affluence attendue engendreront des temps d'attente qui pourraient être particulièrement importants.

Si vous êtes en capacité de patienter pour le dépôt de vos déchets, nous vous recommandons de ne pas vous rendre en déchèterie dès les premiers jours d'ouverture.

ACCÈS RÉGULÉ

- Contrôle des entrées

Accès exclusivement réservé aux particuliers.



- Circulation alternée

Jour pair > plaques d'immatriculation paires.

Jour impair > plaques d'immatriculation impaires.



HORAIRES D'OUVERTURE ADAPTÉS (du 5 au 31 mai)

- Du lundi au samedi : 8h30-18h30 (jours fériés compris)
- Dimanche : 8h30-12h (sauf la déchèterie Emmaüs à Saint-Léger-de-Linières)

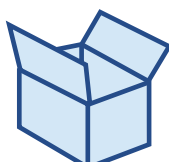
DÉCHETS EXCLUSIVEMENT ACCEPTÉS



végétaux



gravats



cartons

Aucun autre déchet ne sera accepté. (mobilier, ordures ménagères, déchets électriques et dangereux...) Vous êtes priés de les stocker jusqu'à la reprise normale de l'activité.

MISE EN PLACE DE GESTES BARRIÈRES

- Attestation de déplacement dérogatoire (case 2) + pièce d'identité.
- 1 seule personne par véhicule.
- 1 seul véhicule par benne.
- Prévoyez pelle et balai, aucun outil ne sera prêté.
Aucune aide des agents au déchargement.